

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2017**  
**Séance du 12 décembre 2017**

**N° 24**  
**Objet : DETR 2018 : demandes**  
**de financement Mise aux**  
**normes et Sécurisation des**  
**Equipements Publics**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommée secrétaire de séance : BREMOND Danièle**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n° 31), DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 24), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 20), PAUL Gérard, PAYAN Claude, PIERRISNARD Jacqueline, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric (à partir du rapport n° 5), REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etait suppléé :**

FIAERT Claude a donné pouvoir à BOURG Brigitte

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à DOMENGE Eliane  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
BLOT Michel a donné pouvoir à REBOUL Childéric  
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut  
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis  
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne  
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard  
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle  
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 19)  
PAUL Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre  
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

**Etaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre	LEJOSNE Patrick
AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques
BOURJAC Jean Marie	THONNATTE Lionel
BRUN Patricia	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danielle

REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/12/2017

Application agréée E-legalpro.com

99\_DE-004-200067437-20171212-24\_12122017

**Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :**

Les Communautés de Communes constituant Provence Alpes Agglomération ont, pour partie, élaboré un agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) relatif à la mise aux normes des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Les bâtiments ont été transférés à Provence Alpes Agglomération en regard de ses compétences.

Dans ces conditions, il vous sera proposé de déposer auprès de M. le Préfet un dossier relatif à l'accessibilité des personnes en situation de handicap afin d'obtenir une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Les travaux seront réalisés conformément aux délibérations prises initialement par les Communautés de Communes, cela en regard du champ d'intervention « mise aux normes des équipements publics ».

Le plan de financement proposé est donc :

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>				
<b>DEPENSES HT</b>		<b>RECETTES HT</b>		<b>%</b>
Montant consolidé des travaux de mise conformité des ERP 2017	522 498 €	DETR 2018	200 000 €	35 %
Honoraires BE	52 250 €	AUTOFINANCEMENT	374 748 €	65 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>574 748 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>574 748 €</b>	

Il est précisé que ces travaux sont inscrits au budget.

Considérant :

- que la collectivité Provence Alpes Agglomération est tenue d'engager les travaux de mise en conformité des bâtiments dont elle a la gestion ;
- que les divers agendas d'accessibilité ont été validés par la Préfecture dans les divers territoires ;
- que les travaux sont inscrits au budget primitif de 2018 ;

Il est proposé :

- d'autoriser la Présidente à déposer un dossier dans le cadre présenté auprès de la Préfecture ;
- de lui déléguer sa signature pour tous les documents relatifs à cette affaire.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

